



RUE DOWD.

Effacement de la ligne homologuée (côté sud) de la rue Dowd entre les rues St-Alexandre et Bleury, dans le quartier St-Laurent de la Cité de Montréal.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Cité de Montréal par ses conseils et procureurs soussignés, présentera une requête à la Cour Supérieure du District de Montréal, dans la Province de Québec, siégeant en la division de pratique (chambre No. 31) au palais de justice de cette Cité, mardi, le 25^e jour d'avril prochain, (1911), à dix heures et demie de l'avant-midi ou aussitôt que le conseil pourra être entendu, pour demander que le plan homologué du quartier St-Laurent de la Cité de Montréal soit modifié en effaçant la ligne homologuée de la rue Dowd, (côté sud), entre les rues St-Alexandre et Bleury, tel qu'indiqué sur le plan qui sera produit avec la dite requête.

ETHIER, ARCHAMBAULT,
LAVALLÉE, DAMPHOUSSE,
JARRY & BUTLER,

Procureurs de la Cité de Montréal

Hôtel de Ville.
Montréal, 30 mars 1911.



DOWD STREET.

Erasure of homologated line of Dowd Street, (South side), between St. Alexander and Bleury Streets, in the St. Lawrence Ward of the City of Montreal.

PUBLIC NOTICE is hereby given that the City of Montreal will, by and through their undersigned attorneys and counsel, present to the Superior Court for the District of Montreal, in the Province of Quebec, sitting in the division of practice (room No. 31) at the Court House of this City, on Tuesday the twenty-fifth day of April, next, (1911), at half past ten o'clock in the forenoon or as soon as counsel can be heard, a petition asking that the homologated plan of St. Lawrence Ward of the City of Montreal be modified by erasing the homologated line of Dowd Street (South side), between St. Alexander and Bleury Streets, as indicated on the plan to be filed with said petition.

ETHIER, ARCHAMBAULT,
LAVALLÉE, DAMPHOUSSE,
JARRY & BUTLER,

Attorneys for the City of Montreal

City Hall,

Montreal, March 30th 1911.